VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Présents : Serge Léger, maire
Eliza LeBlanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole LeBlanc, conseillère
Yvonne LeBlanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h02.
(10 personnes sont présentes).

2018-138 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts des items suivants : **8.2 Résolution de vente de terrain** ainsi que **10.4 Résolution pour les changements climatiques**.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2018-139 Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé de Carole LeBlanc que le procès-verbal de la réunion publique du 13 août 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Pétitions, présentation et délégations.

Ronald Cormier, chef pompier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de août 2018.

2018-140 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport du Service d'incendie du mois de août 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

2018-141 Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité est en train de signer un nouveau bail avec les propriétaires des Chalets de l'Aboiteau;

Considérant que personne ne peut brancher leur pompe de puisard (sump pomp) au système d'égouts sanitaire;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé envoie une lettre aux Chalet de l'Aboiteau leur disant qu'ils doivent débrancher leur pompe de puisard par le 31 octobre 2019 et non le 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

2018-142 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Hector Doiron que la municipalité a été en appel d'offres dans le but de vendre une parcelle de terrain sur la rue de l'Espoir;

Considérant que le conseil municipal veut que le développement résidentiel se continue;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé vend toute la parcelle de terrain demeurant sur la rue de l'espoir au coût de 80 000.00 $ à Pierre LeBlanc.

L'administration doit demander à l'avocat municipal d'ajouter la clause que l'acheteur sera responsable de toutes les dépenses reliées au système d'égouts sanitaire et le développement de la rue.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

2018-143 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne LeBlanc qu'on accepte la démission de Michel LeBlanc comme pompier volontaire de la brigade de Cap-Pelé. De plus une lettre de remerciement doit être envoyée à M. LeBlanc pour son service rendu à la municipalité.

ADOPTÉE

2018-144 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que la propriétaire du terrain ayant le NID 0089554 a reçu une lettre de la

Commission de services régionaux Sud-est de se rendre conforme à l'égard des roulottes sur ce terrain;

Considérant que la date limite était le 17 août 2018 et que le propriétaire du terrain n'a pas encore enlevé la deuxième roulotte située sur ce terrain;

Par conséquent, je propose que la municipalité donne au propriétaire jusqu'au 15 octobre 2018 à se conformer au règlement.

Par conséquent, si la situation n'a pas encore été réglée après la date limite, je propose que la municipalité entame les procédures judiciaires dans le but de régler ce dossier.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Carole LeBlanc procède à la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juillet 2018.

2018-145 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Eliza LeBlanc que le rapport financiers au 31 juillet 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-146 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Hector Cormier que la greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montant de 548 000.00$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalité du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalité du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

2018-147 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Hector Doiron que le ministère de l'Environnement demande à la municipalité de compléter un plan d'adaptation aux changements climatiques par 2020;

Considérant que la municipalité a déjà un excellent partenariat avec la Commission de services régionaux Sud-est et elle a l'expertise de compléter ce travail;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé octroi le contrat à la Commission de services régionaux Sud-est qui auront comme mandat de rencontrer les exigences demandées par le ministère de l'Environnement afin de compléter le plan d'adaptation aux changements climatique par 2020.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2018-148 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyée de Hector Cormier que la municipalité de Cap-Pelé autorise un tarif de 145$ de l'heure comme taux pour les familles qui veulent louer de la glace pour une fête à l'aréna.

ADOPTÉE

2018-149 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Carole LeBlanc que l'équipe des Prédateurs de Cap-Pelé a un compte en souffrance au montant de 1 587.23$ pour la dernière saison de glace;

Par conséquent, je propose que le Village de Cap-Pelé donne jusqu'au 14 septembre à l'équipe des Prédateurs de Cap-Pelé a payé ce compte au complet si non la municipalité ne peut pas garantir les heures pour la prochaine saison de glace.

ADOPTÉE

2018-150 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyée de Eliza LeBlanc que l'eau s'infiltre dans l'aréna par le toit;

Par conséquent, je propose que le Village de Cap-Pelé octroi le contrat à Atlantic Roofers au montant de 13 987$ dans le but de réparer la toiture de l'aréna.

ADOPTÉE

2018-151 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole LeBlanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Secrétaire-greffier